



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : enseignement superieur

Question écrite n° 1016

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports sur la carence exceptionnelle des emplois de personnels enseignants et Atos de l'universite de la Reunion. Ainsi, pour la rentree 1987 1988, avec 4 000 etudiants, l'universite ne disposait que de 104 postes d'enseignants et de 80 postes de personnels Atos. Compte tenu des perspectives d'evolution, les effectifs etudiants a la Reunion auront double d'ici a l'an 2000 et cette difficulte se posera d'annee en annee avec davantage d'acuite. Il souligne egalement le role privilegie de cet etablissement pour le rayonnement de la culture et de la langue francaise dans l'ocean Indien. Il lui demande ainsi si, compte tenu des priorites budgetaires, il n'envisage pas de doter l'universite de la Reunion de moyens adaptes en personnels.

Texte de la réponse

Reponse. - L'universite de la Reunion a ete relativement epargnee par les mesures de gel et de suppression d'emplois en vigueur depuis plusieurs annees. Elle a meme beneficie de la creation et de la reaffectation de trois emplois. La decision du Gouvernement d'exonerer des mesures de gel d'emplois vacants les etablissements d'enseignement superieur devrait permettre dans l'avenir un examen plus favorable des demandes en personnels Atos presentees par cette universite. S'agissant des personnels enseignants, l'universite de la Reunion a beneficie de la creation, sur la periode 1984-1987, de vingt-un postes. Pour 1988, cet etablissement s'est vu attribuer deux postes supplementaires de maitres de conferences, en sciences de gestion et en biochimie appliquee. Par ailleurs, au titre des transformations, l'etablissement a obtenu la transformation de quatre postes d'assistant en postes de maitre de conferences et celle de deux postes de maitre de conferences en postes de professeur. Pour l'annee 1989, la plus grande attention sera apportee aux demandes de l'universite de la Reunion.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1016

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2227